



Photo : V. Laroche

ÉDITO

C'est avec une immense joie que l'ensemble du conseil municipal a pu inaugurer samedi 18 septembre la nouvelle aire de jeux en présence des parents d'élèves, Madame Jaffrenou la directrice de l'école et bien sur, tous les bénévoles. C'est ensemble que nous avons imaginé et créé ce bel ouvrage. Le but principal a été bien entendu le bien être de nos enfants. Associer jeux de détente et parcours de motricité fine pour maternelle était une volonté de notre part. Un espace totalement rénové pour qu'ils puissent s'amuser en toute sécurité et en toute liberté. La qualité du cadre de cet équipement doit être souligné. Quel plaisir pour les parents de voir leurs enfants jouer dans ce lieu chargé d'histoire et si agréable par la nature qui l'entoure. Nous l'avions mentionné dans notre projet de mandat, nous l'avons inauguré. Nous tenons à remercier particulièrement tous les

bénévoles qui ont réalisé un travail remarquable, pour le temps qu'ils y ont consacré et leur efficacité ; Nous vous rappelons que l'utilisation de ces jeux se fait sous la responsabilité des parents ou des accompagnants. L'ensemble des élus vous souhaite une très belle rentrée !

Didier Busnel



ZOOM SUR...



ZOOM SUR... LA RENTRÉE : LE MOT DU MAIRE

Depuis quelques semaines maintenant les petits germinois ont repris le chemin de l'école, 133 élèves sont inscrits cette année. Désormais les parents d'élèves utilisent un portail famille pour la réservation des repas cantine. Cette modernisation du système représente un investissement de 4 000 euros.

Durant l'été à travers l'instruction de différents permis de construire nous avons pu constater que la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) de certaines parties du bourg n'était que partiellement assurée, voire pas du tout. Après échanges avec les services du SDIS et de la société SAUR, des solutions techniques ont été trouvées. Nous inscrirons donc aux budgets à venir cette priorité en commençant par la défense des établissements recevant du public.

Cet été humide combiné avec la pause estivale a aussi mis en évidence notre carence dans le domaine de l'entretien des espaces verts. Vos agents et élus réfléchissent ensemble à cette problématique et envisagent de renforcer l'équipe technique aux périodes de forts besoins.

Au cours de ces prochaines semaines nous organiserons plusieurs rencontres élus/habitants de différents secteurs de la commune pour recueillir leurs idées en termes d'aménagements et d'équipements. Dans un premier temps, nous solliciterons les habitants du lotissement des fouillais puis ceux du hameau des vignes.

Des travaux de maintenance et de modernisation au niveau de la station d'épuration seront aussi étudiés en commission afin de prévoir ces investissements au budget 2022. Le coût global de ces travaux serait de l'ordre de 35 000 euros.

Concernant le réseau électrique aérien de la Rabine aux fouteaux, nous étudierons aussi la proposition faite pour un effacement partiel et nous poursuivrons la modernisation de l'éclairage public.

Je tiens enfin à remercier toutes les personnes qui ont œuvré cet été bénévolement sur les différents projets de la commune : élus, bénévoles, conjoints d'élus, notamment Monsieur Didier Vaudin pour avoir réalisé bénévolement la pose du carrelage au sol et de la faïence murale dans les sanitaires de la salle communale, ou encore Messieurs Duval et Delabarre pour leur aide précieuse sur l'aire de jeux avec leurs engins agricoles.

Bertrand Legendre

UNE AUTRE FAÇON DE VOYAGER

Vous êtes volontaires pour tester un autre mode de transport pour vous rendre au travail : vélo électrique, car, train ou covoiturage ? La Région Bretagne (BreizhGo) et l'association Ehop s'associent au Val d'Ille-Aubigné et vous aident à relever le défi en vous proposant : une prise en charge de votre abonnement de transport en commun, une aide pour former votre équipage de covoitureurs ou encore la mise à disposition d'un vélo à assistance électrique.

Tout le monde peut relever le défi !

Pour le covoiturage, avec ou sans permis, avec ou sans voiture, que vous alliez à Rennes, Combourg, Liffré... il y a toujours quelqu'un qui fait le même trajet que vous.

Vous souhaitez covoiturer ? Ehop vous aide à lever vos freins et trouver un ou des covoitureurs.

Des marquages au sol par paint tag (pochoir avec peinture écologique) ont été réalisés à 3 endroits de la commune : parking du cimetière, à l'épicerie et à la gare.

Une question ?

contactez Laëticia de l'association au 07 67 08 42 44

ou par mail à : defi@covoiturons-nous.fr



INFRASTRUCTURES



TRAVAUX DE MISE AUX NORMES

L'équipe municipale a profité des vacances scolaires pour faire les travaux de mise aux normes de la cuisine et des sanitaires de la salle communale.

Dans la cuisine, ces travaux ont consisté dans la pose d'un fond-plafond et de plaques murales répondant aux normes d'hygiène alimentaire, et le remplacement des néons par des dalles LED. Les sanitaires ont été entièrement repensés pour permettre la création de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés

sous le mandat précédent pour rendre notre salle communale plus agréable, plus fonctionnelle et conforme aux réglementations sanitaires et d'accessibilité. D'autres travaux restent malgré tout à envisager pour parachever sa rénovation, tels que le changement des radiateurs, et la création de vestiaires et d'une douche en sous-sol pour le personnel, comme l'exige la législation sociale.

Les élus remercient les agents municipaux qui ont participé aux travaux et au nettoyage de la salle.

Karine Vaudin

JEUNESSE

PREMIER PROJET DU CMJ

Le Conseil Municipal de Jeunes a déjà lancé son premier projet: nommer l'école municipale de Saint-Germain-sur-Ille.

L'idée a été validée par l'ensemble du conseil municipal et par la directrice de l'école.

Les élus ayant à cœur de faire participer les germinois, les jeunes du CMJ ont fabriqué et mis à disposition 5 boîtes à idées que vous pourrez retrouver à l'école, à la bibliothèque, à l'accueil



de la mairie, à l'épicerie et au bar. N'hésitez-pas à leur faire part de vos idées (de manière anonyme), les jeunes ont besoin de vous !

Valérie Margueritte



COLLECTE DES JOURNAUX

Stockez vos journaux pour la prochaine collecte !

VALCOBREIZH organise une collecte de journaux du 28 octobre au 2 novembre 2021 à Saint-Germain-sur-Ille sur le parking du cimetière. Les journaux déposés dans les bennes temporaires sont envoyés près de Morlaix à l'usine Cellaouate. Elle les recycle en isolant écologique : la ouate de cellulose.





Horaires d'ouverture :
Lundi 10h - 16h
Mardi 7h - 20h
Mercredi 7h - 22h
Jeudi 7h - 22h
Vendredi 7h - 23h
Samedi 10h - 23h

ENTRETIEN AVEC MAUD ROUX ET NICOLAS EECKHOUT

Depuis le 17 septembre, nous sommes très heureux d'accueillir à Saint-Germain, Maud et Nicolas, les repreneurs du bar.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Nicolas : Je suis originaire de Picardie. J'ai longtemps travaillé comme saisonnier dans la restauration avant de devenir responsable de salle à Paris.

Maud : Après avoir obtenu un BTS restauration, j'ai aussi beaucoup voyagé à travers mes emplois saisonniers avant de me stabiliser comme cheffe de rang à Paris. Mes parents habitent près d'Antrain. Nous avons un petit garçon de 3 ans.

Comment est née l'idée de reprendre un bar-restaurant ?

Maud : J'ai toujours eu en tête le projet d'avoir ma propre affaire. Avec Nicolas, nous avons travaillé dur à Paris pour nous donner les moyens de mener à bien ce projet que nous souhaitions réaliser en Province, à la campagne, comme un retour "aux sources" !

Comment s'est passée votre arrivée sur Saint Germain ?

Merveilleusement bien, nous avons l'impression d'être en vacances ! Nous sommes arrivés début juillet pour permettre à Antoine, notre petit garçon, de s'acclimater gentiment. Il a fait sa 1^{ère} rentrée avec bonheur à l'école de Saint-Germain.

Quelles formules allez-vous proposer ?

Maud : Tout d'abord, nous proposerons une formule du midi à 13€ (entrée/plat/dessert) et également une carte avec des plats classiques, des salades, des pâtes et des sandwiches. Nous travaillerons exclusivement des produits frais et principalement locaux. Le week-end nous proposerons une carte plus élaborée. Et vous pourrez aussi déguster chez nous les glaces d'un excellent Maître glacier de Saint-Brieuc.

Nicolas : Et j'ai hâte de vous faire découvrir mes fameux cocktails !

Quelles sont les prochains événements que vous allez organiser ?

Nicolas : Nous ne pouvons pas rater le match PSG/Rennes le 3 octobre ! On vous attend avec plaisir !

Maud : Le 22 octobre, soirée concert : Jazz et musique classique

Un dernier mot ?

Nous sommes très heureux de réaliser notre rêve à Saint-Germain et avons hâte de vous accueillir.

Propos recueillis par Claudie Pasquer

LA PAROLE À ...

UN COMMERCE ESSENTIEL

Le bar a enfin rouvert après 18 mois à l'arrêt, commerce essentiel pour la vie de la commune.

Je tenais par ces quelques lignes à rappeler à tous la manière dont le recrutement a été réalisé. Il faut d'abord savoir que le bar tabac restaurant est propriété de la communauté de communes (CCVIA) dans le cadre de sa compétence " dernier commerce de proximité ".

Afin de mettre toutes les chances du côté de la réouverture, les élus municipaux et communautaires ont validé la solution de l'annonce sur le site SOS village. Cette démarche est désormais validée pour l'ensemble des commerces du territoire rentrant dans la compétence " dernier commerce " et se trouvant inexploités.

Après réflexion et analyse des expériences précédentes, il nous est apparu évident qu'il fallait passer d'un bail location gérance à un bail commercial afin d'harmoniser les baux sur l'ensemble du territoire mais aussi de rendre le commerce plus attractif et de limiter le turn over.

À la clôture des candidatures 4 dossiers étaient retenus pour analyse avec la Chambre des Commerces et de l'industrie du département (CCI). Deux ont été écartées car elles ne répondaient pas aux critères attendus.

La dernière étape a été les auditions des deux derniers candidats. Le comité de sélection a tranché en faveur de Madame Roux et Monsieur Eeckhout. Cette proposition a ensuite été restituée au niveau du bureau communautaire qui a validé à son tour cette candidature.

Durant toute la phase de recrutement nous avons rencontré les membres de l'association " On se retrouve au café ". Nous leur avons fait part de nos remarques sur leur dossier de candidature, nous les avons invités à présenter leur projet en conseil municipal (CF compte rendu du conseil municipal du 28/04/2021), pas moins d'une vingtaine de questions leur ont été posées par les élus ce jour-là et parmi elles certaines n'avaient toujours pas trouvé réponse lors de l'audition finale.

Faire acte de candidature n'est pas anodin surtout lorsqu'il engage un nombre important de personnes dans le projet. Il y a toujours une part de risque, rien n'est gagné d'avance, la communication ne fait pas tout. Certains sujets essentiels et primordiaux n'avaient pas été traités en profondeur. Les élus comprennent tout à fait la déception des porteurs de ce projet de ne pas avoir été retenus. Mais au lieu de rendre les élus responsables de leur échec, il aurait été plus judicieux de leur part d'analyser les raisons du refus notifiées par la communauté de communes.

Quoi qu'il en soit, je tiens à remercier les germinois qui se sont investis autour de ce projet, preuve une nouvelle fois que les habitants se montrent investis pour leur territoire.

Nous accueillons Maud et Nicolas, deux personnes du métier, motivées et soucieuses de répondre aux besoins du secteur et qui j'espère pourront s'épanouir.

L'heure n'est plus à la polémique, rendez-vous au café !



Bertrand Legendre

ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 10 septembre s'est déroulé le traditionnel forum des associations attendu par de nombreux

Germinois après le trêve de 2020 liée aux conditions sanitaires. Les associations sportives, culturelles et de loisirs ont présenté leurs diverses activités aux personnes présentes et heureuses à l'idée de pouvoir retrouver une activité de rentrée.

Se remettre au sport ou retrouver du lien social lors d'une activité de loisirs après les nombreux confinements permettra, je le souhaite à tous, de répondre à une satisfaction personnelle. Je remercie vivement tous les présidents, les



intervenants et les bénévoles pour leur engagement au service des associations qui font que notre commune soit dotée d'un véritable tissu associatif, et vous souhaite à tous une très bonne reprise !

Valérie Margueritte

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS SUR LA COMMUNE 2021-2022

Activité avec adhésion au FEP
(Foyer de l'éducation populaire)

Gymnastique Femmes

Mercredi soir de 19h à 20h
Contact : 06 18 06 02 55 (Sandrine)

Gymnastique d'entretien

Vendredi de 10h30 à 11h30
Contact : 06 22 03 30 17 (Félix)

Randonnée pedestre

Mardi après-midi, à 13h30
Rendez-vous place Poulain
Contact : 06 22 03 30 17 (Félix)

Éveil corporel / multisports

(Enfants de 3 à 12 ans)
Mercredi 10h à 11h, 11h à 12h et 16h à 17h
Autre créneau en cours d'étude
Contact : 02 99 55 24 05
(Marie-Louise)

Volley-ball

Lundi soir à 20h30
Contact : 06 45 33 24 05 (Pascal)

Sport co

Adolescent et adultes
Jeudi soir à 08h30
Contact : 06 86 18 95 51 (Johan)

Badminton

Adolescent et adultes
Mardi et vendredi à 20h30
(avancée possible à 20h)
Contact : 06 25 14 77 61 (Bruno)

Judo

Groupe enfants
Jeudi soir (horaires à confirmer)
Contact : 06 98 64 32 12

Yoga

Lundi de 10h15 à 11h30
Mardi de 20h20 à 21h35
Contact: 06 74 53 80 04 (Isabelle)

Art floral

Mercredi soir (1 fois par mois)
Inscription au 1^{er} cours
le mercredi 13 octobre
Contact : 02 99 55 28 28 (Patricia)

Atelier Couture

Mardi (1 semaine sur 2)
de 19h30 à 22h
Contact : 06 88 59 13 58 (Émeline)

Ateliers de danse contemporaine

Pour les adultes de tous niveaux
Mercredi de 20h15 à 22h
Contact : 06 18 04 24 67 (Aurélie)

AUTRES ANIMATIONS

Camera Obscura

Club photo
Contact : 06 82 80 34 67
phillip.koci@orange.fr

Sabords d'Ille

Groupe de chants marins
Contact : 06 28 23 83 93 (Lucien)

Caféine

Jardins partagés, troc de plantes, grainothèque et café citoyens
Contact : 07 83 18 95 26 (Véro).

Jumelage

Entre Saint-Germain-sur-Ille et Saint-Germain du Bel Air (Lot)
Échange prévu au printemps 2022 avec la venue des "cousins" lotois
Contact : 06 25 13 46 03 (Gérard)

ASSOCIATION CAFÉINE

Caféine est une association collégiale qui favorise le lien social et la coopération entre les générations au travers du "faire ensemble", du dialogue et de l'échange. Caféine mène des actions régulières à l'année, avec la grainothèque (à la bibliothèque) et la gestion des deux jardins partagés du village, ouverts aux adhérents : le jardin partagé de la Touchette, situé près de la salle de sports, et le jardin partagé du Cours du Vieux Marché, en face de la bibliothèque.

L'association Caféine propose des actions variées sous forme de soirées débats, conférences, cafés citoyens, exposition, tournoi de babyfoot, fête de la citrouille, ateliers jardin, cuisine ou couture.

Vous avez envie de nous rejoindre ?

contactez Véro (verojo.giroux@wanadoo.fr)
adhésion annuelle :

10 € par famille

Vous voulez intégrer un jardin partagé ? pour le jardin de la Touchette, **contactez Marion (mtargowla@club-internet.fr)** pour le jardin du Cours du Vieux Marché,

contactez Yvan (yvan.lorillier@gmail.com)

Troc de plantes place de la mairie le vendredi 8 octobre, de 17h à 19h30.

En marge du marché, à proximité du bar, venez troquer vos plants et graines pour le jardin. Vivaces, bulbes sont les bienvenus, ainsi que vos boutures de plantes d'intérieur ! Pensez à étiqueter vos pots !

Assemblée générale, le vendredi 15 octobre, à partir de 19h, pour tous les adhérents ou les personnes ayant envie de s'investir ou de proposer des idées ! Vous êtes les bienvenus !

Pique-nique partagé pour clôturer la réunion.

INFOS PRATIQUES



DÉMÉNAGEMENT DU TRESOR PUBLIC

À compter du 1^{er} septembre 2021, votre interlocuteur sera le service de gestion comptable de Fougères, notamment pour le paiement des factures émises par votre mairie.

Nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2021, votre interlocuteur en matière d'impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière) est le service des impôts des particuliers (SIP) de Rennes Nord.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTRAMUROS

Suivez l'onglet sur IntraMuros " Démarches Administratives " ou sélectionnez " Vie pratique " puis " Démarches Administratives " sur le site internet de la commune ou connectez vous à : <https://www.service-public.fr/>.

Vous y retrouverez toutes les informations vous permettant d'effectuer vos formalités administratives en ligne.



WE KER DÉPLOIE LE PLAN « #1 JEUNE SOLUTION ».

Inicié par l'État, le plan de relance apporte des moyens particuliers pour l'accompagnement, la formation et l'accès à l'emploi des jeunes.

Jeunes, Associations, Collectivités, Entreprises, certaines des mesures phares peuvent vous concerner :

- Entrées facilitées en Garantie Jeunes (dispositif d'accompagnement de 12 mois associé à une allocation mensuelle).
- Prise en charge de 47 % du smic horaire jusqu'à 35h hebdomadaires pour les entreprises du secteur marchand recrutant un(e) jeune en contrat aidé (CUI-CIE).
- Prise en charge de 65 % du smic horaire jusqu'à 30h hebdomadaires pour les associations et collectivités recrutant un(e) jeune en contrat aidé (CUI-PEC).

Informations auprès de la conseillère emploi We Ker :

Camille Douard – Téléphone : 06 75 43 32 00 – cdouard@we-ker.org

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES* :

- Toinon, Ellie, Izia ROBERT-TISSOT, née le 30/07/2021 à Saint-Germain-sur-Ille

* Informations publiées avec l'accord des familles



ÉCOLE DE SAINT-GERMAIN

Bienvenue au nouveau professeur de CE2, Monsieur Ronan Amoros et à Jean-Marie Houssay qui assure la décharge de direction le vendredi.

CLASSES 0 ET 1 À SAINT-GERMAIN

Le dimanche 10 octobre 2021

Rendez-vous pour la photo à 12h00 devant la mairie. Repas à la salle communale. Menu adulte 20€, enfant 10€ boissons comprises.

Contact :

Karine Feuillat

Tél : 06 60 48 03 35



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

À partir du 6 septembre, votre bibliothèque vous accueille les :

Lundi de 16h30 à 18h00

Mercredi de 15h30 à 18h00

Samedi de 10h30 à 12h30